

FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S)

▶ PRÉ REQUIS

- ▶ Etre titulaire du module « Bases en prévention »

▶ OBJECTIFS

- ▶ Participer à l'élaboration et à l'animation d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement
- ▶ Organiser et dispenser une formation-action PRAP des soignants et aidants
- ▶ Former des salariés à être acteurs de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite

▶ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive
- ▶ Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation certificative (1 jour +2 jours en entreprise).
- ▶ Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants , exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films de situations réelles de travail.
- ▶ Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe.
- ▶ Evaluation et certification selon le référentiel INRS

▶ DURÉE

- ▶ 84 h en 3 fois 4 jours

▶ CONTENUS

- ▶ Les différents enjeux de la prévention de risques professionnels liés à l'activité physique
- ▶ Statistiques de la sinistralité AT/MP nationales et du secteur
- ▶ Place et rôle des différents acteurs de l'entreprise, spécificité du secteur sanitaire et social, place du patient ou résident et de la famille
- ▶ Méthodologie de projet dans le cadre de la démarche de prévention
- ▶ Fonctionnement et limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique
- ▶ Dommages potentiels liés à l'activité physique, TMS
- ▶ Méthodologie d'analyse des risques liés à l'activité physique des situations de travail
- ▶ Proposition de pistes d'amélioration techniques, organisationnelles et humaines et construction d'un plan
- ▶ d'action adapté à l'établissement
- ▶ Conception et organisation d'une formation action PRAP: séquençage d'un déroulé pédagogique, construction d'une séquence pédagogique, organisation et animation d'une séquence
- ▶ Situations pratiques de mobilisation de la personne aidée en tenant compte des capacités de l'aidant et de l'aidé



Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 3 ans pour maintenir la certification INRS, il est d'une durée de 3 jours.

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte www.greta-prp.fr